



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie Centre-
Val de Loire

Affaire suivie par :
Julien JOURAND
02.38.78.85.50.

julien.jourand@culture.gouv.fr

Références : 25/JJ-JV/ACB789

**Direction régionale
des affaires culturelles**

La Préfète de région

à

Communauté de communes
Chinon Vienne & Loire
32 Rue Marcel Vignaud
37420 AVOINE

ORLEANS, le 09 avril 2025

Objet : Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de la ville de Chinon (Indre-et-Loire)

Vous m'avez fait parvenir pour avis le projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) de la ville de Chinon précisant les modalités de publicité sur le territoire communal, reçu au service régional de l'archéologie le 25 mars 2025.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que ce dossier ne soulève aucune observation complémentaire de ma part.

Pour la Préfète de la Région Centre-Val de Loire,
et par subdélégation,

Le Conservateur régional de l'archéologie

Christian VERJUX